



**Forum: Trucs en vrac**

**Topic: De l'innocuité supposée du rayonnement électromagnétique.**

**Subject: Re: De l'innocuité supposée du rayonnement électromagnétique.**

Publié par: Lotesdelere

Contribution le : 22/09/2020 10:45:47

Le problème de fond c'est l'accumulation des nuisances.

La 5G en elle-même n'est sans doute pas plus nocive que la 4G, seulement voilà elle viendra s'ajouter aux autres fréquences mobiles déjà existantes que sont la 2G, qui existe toujours pour des raisons de compatibilité, la 3G et la 4G, chaque standard utilisant plusieurs bandes de fréquences. Sans parler des nombreuses autres fréquences radios existantes et autres émissions de radiations provenant de nos appareils électroniques.

Et c'est ce cumul qui n'est jamais pris en compte.

C'est comme dans l'alimentation industrielle: on nous dit que l'additif X n'est pas nocif pour l'Homme, idem pour l'additif Y, mais aucune étude n'est jamais faite sur la nocivité de X+Y.

C'est au consommateur d'y être attentif, paraît-il. Car nous avons tous fait sept ans d'études de médecine et nous avons tous un haut niveau de connaissances en biologie moléculaire, comme chacun sait.

Pour info, il y a une application pour Android de l'Inria qui permet d'évaluer notre exposition aux ondes électromagnétiques:

<https://play.google.com/store/apps/details?id=ria.es.electrosmart&hl=fr>

Citation :

tignothe a écrit:

mais si nous ne sommes pas capables de préserver notre environnement « Dame Nature » saura bien se rappeler à notre bon souvenir.

Comme elle le fait en ce moment, mais sans réaction ou presque de notre part. Nous croyons dominer la Nature alors que nous n'en sommes que le produit, elle aura le dernier mot de toute façon que ça nous convienne ou non.